

Comprendre les contrats de travail dans l'audiovisuel (FOAD - Formation à distance)



8

stagiaires



8

heures



2

jours



600 €HT

720 €TTC

Un producteur doit assurer la production de ses œuvres audiovisuelles dans des conditions conformes à la législation sociale et connaître pour ce faire la réglementation sociale applicable à ses collaborateurs aux différents stades de la relation de travail : lors de l'embauche, pendant la relation de travail et en cas de rupture du contrat de travail.

De même le producteur a besoin d'identifier les différents contrats applicables au secteur audiovisuel pour les intermittents et les permanents, et ne pas avoir recours à des CDD d'usage pour pourvoir à des emplois qui ne sont pas directement liés à la production de l'œuvre audiovisuelle. Or, il n'est pas toujours aisé de ne pas se perdre au sein de la réglementation sociale et de connaître les différents textes applicables.

Sur la base de ce constat, les Escales Buissonnières ont décidé de mettre en place la formation à distance « Les contrats de travail dans la production audiovisuelle ». Elle proposera aux stagiaires de comprendre l'environnement juridique qui entoure la relation de travail en leur assurant une meilleure connaissance des contrats qu'une société de production audiovisuelle est amenée signer avec ses collaborateurs, permanents ou intermittents. La formation apportera de surcroît aux stagiaires tous les outils nécessaires pour conclure en toute sécurité juridique ces contrats.

Profil professionnel des stagiaires

- Producteurs, administrateurs, gérants d'une société de production audiovisuelle
- Directeurs de production, chargés de production
- Toute personne intervenant dans l'administration d'une société de production audiovisuelle

Prérequis :

- La formation se déroulant en classe virtuelle, le stagiaire doit posséder une liaison internet, un ordinateur, une webcam (intégrée ou non) et un micro (intégré ou non).

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'environnement juridique des relations du travail
- Maîtriser les formalités préalables à l'embauche
- Identifier les différents contrats applicables au secteur audiovisuel pour les intermittents et les permanents
- Analyser les clauses essentielles du CDDU en fonction des différentes Conventions Collectives
- Comprendre les risques et enjeux de la requalification du CDDU en CDI
- Connaître les différents cas de rupture du CDDU

Description (suite)

Grâce à l'intervention d'un avocat spécialisé qui gère au quotidien les problématiques abordées, les participants pourront acquérir des connaissances indispensables de la réglementation sociale applicable à l'audiovisuel, tout en bénéficiant d'un espace qui leur permettra d'obtenir des réponses personnalisées aux questions spécifiques qu'ils se posent.

Le formateur

Benoit Cazin

Avocat spécialisé en droit social (cabinet Spring Legal)

Le programme

module
1

(5h)

→ **Connaître l'environnement juridique des relations du travail**

- Les différents textes applicables : le Code du travail, les conventions collectives, les accords d'entreprise, la jurisprudence, le règlement intérieur, etc
- Où trouver les sources de droit ?
- Articulations entre les différentes sources
- Détermination de la Convention Collective applicable dans les entreprises de production :
 - + CCN de la production audiovisuelle
 - + CCN de la production des films d'animation
 - + CCN de la production cinématographique

→ **Maîtriser les formalités préalables à l'embauche :**

- Savoir distinguer offre et promesse d'embauche
- Connaître les formalités & les obligations sociales :
 - + Vérification de l'aptitude du futur salarié
 - + Vérification des titres de travail des salariés étrangers
 - + Déclarations préalables à l'embauche d'un mineur
 - + Déclaration Unique d'Embauche (DUE)
 - + Mise à jour du registre unique du personnel

→ **Identifier les différents contrats applicables au secteur audiovisuel pour les intermittents et les permanents**

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- Contrat à Durée Déterminée de droit commun (CDD)
- Contrat à Durée Déterminée d'Usage (CDDU)
- Contrat de prestataire / de sous-traitance

→ **Analyser les clauses essentielles du CDDU en fonction des différentes conventions collectives :**

- La période d'essai
- La durée du travail
- La rémunération
- Autres clauses (clause de non concurrence, clause sur le harcèlement et le sexisme)

→ **Etude de cas**

Le formateur fait une analyse commentée d'un CDDU de technicien de la production audiovisuelle et d'un CDI de permanent

Le programme (suite)

module
2

(3h)

→ **Comprendre les risques et enjeux de la requalification du CDDU en CDI**

- Les motifs de la requalification
- Les conséquences de la requalification

→ **Connaître les différents cas de rupture du contrat de travail**

- La rupture du CDI
- La rupture du CDD de droit commun ou du CDDU

→ **Questions/réponses**

Au cours d'un échange d'expériences, les stagiaires soumettent au formateur les problématiques rencontrées lors de leurs activités professionnelles afin que le formateur y apporte les réponses adéquates.

Modalités pédagogiques

Techniques pédagogiques

→ **Analyse de cas pratiques**

En s'inspirant des pratiques professionnelles des stagiaires, sous la direction du formateur

→ **Études de cas**

→ **Débat, discussion**

→ **Exposés / Cours théoriques**

→ **Entretien avec des professionnels**

Des échanges sont menés régulièrement avec le formateur, professionnel expérimenté en activité.

Supports de travail

→ Modèles de contrat partagés via la plateforme zoom.us

Durée de la formation et modalités d'organisation

→ Durée globale : 8 heures

→ Dont en présentiel : 0 heure

→ Dont à distance : 8 heures

Type d'activités effectuées

Classe virtuelle, 8 heures

Modalités pédagogiques (suite)

Évaluation

En fin de formation, chaque stagiaire répond à un QCM dans un temps imparti. Les résultats de ce QCM permettent d'évaluer l'acquisition des objectifs pédagogiques pour chaque participant.

Modalités d'organisation à distance

- Classe virtuelle mise en place à l'aide de la plateforme zoom.us
- En amont de la formation : une assistance individualisée d'une durée d'une heure sera apportée à chaque stagiaire pour installation et formation à la plateforme Zoom.
- Tout au long de la formation en classe virtuelle, l'assistance est synchrone avec partage d'écran, partage de tableau blanc commun à tous, et caméra avec le son en permanence. Tous les stagiaires sont visibles en vignette ainsi que le formateur, même pendant les partages d'écrans.
- Un numéro de téléphone portable et une adresse mail, hotlines administratives et techniques accessibles tout au long de la formation aux stagiaires, seront communiqués en début de formation.
- 2 dossiers sur un cloud : 1 pour les documents communs à tous les stagiaires et 1 nominatif pour le partage des travaux avec la formatrice et les documents administratifs.